



COTY
SINCE 1904

LE CODE DE CONDUITE DE COTY
FEARLESS. FORWARD. YOU.

LE CODE DE CONDUITE DE COTY

MARS 2024

Chez Coty¹, tout le monde peut être confronté à un dilemme éthique dans son travail quotidien, dilemme pouvant survenir dans n'importe quelle situation ou interaction. Personne n'est dispensé de respecter les politiques de Coty, y compris le présent Code de conduite. Nous attendons de vous que vous fassiez preuve de discernement et de bon sens pour respecter chaque jour l'esprit et la lettre de notre Code de conduite et nos autres politiques dans tout ce que vous faites.

Le Code de conduite décrit le comportement que Coty attend de vous lorsque vous êtes confronté à des situations spécifiques, ce qui peut nous arriver à tous de temps à autre. Lorsqu'un problème n'est pas directement traité, vous devez utiliser le Code de conduite comme un guide pour prendre des décisions éthiques. Le Code de conduite est le socle de toutes les autres politiques de Coty en ce qui concerne les comportements que l'on attend de nos employés et de nos partenaires commerciaux

Parce qu'elles expriment nos valeurs d'entreprise, toutes nos actions doivent être menées en conformité avec le Code de Conduite et toutes les politiques internes, lois, règles et réglementations applicables. Notre Code de conduite s'applique à tous les employés, directeurs, représentants légaux, ambassadeurs et sous-traitants de Coty, aux filiales et coentreprises de Coty, indépendamment de leur poste, de leur emplacement ou de leur fonction.

Nous avons tous la responsabilité de respecter l'ensemble des pratiques commerciales de Coty, y compris, mais sans s'y limiter, celles relatives au traitement équitable ; aux divulgations ; à l'utilisation et à l'enregistrement des fonds de l'entreprise ; aux informations d'initiés ; à la conservation des documents ; et à la conformité avec toutes les lois et réglementations. Cela comprend également les lois et réglementations sur l'environnement, la concurrence, le commerce et la lutte contre la corruption. Il incombe aussi à chacun d'entre nous de prévenir et d'éviter les situations de discrimination et de harcèlement. Coty ne tolérera aucune violation de ces règles.

Si vous avez connaissance d'une violation avérée ou présumée du présent Code de conduite, des lois ou des politiques de Coty, ou si vous avez des questions sur le Code de conduite, veuillez contacter :

- Votre responsable hiérarchique
- Votre partenaire des Ressources Humaines
- Votre responsable de la conformité
- Le directeur mondial de la conformité
- Le service Juridique.

- L'assistance en ligne pour l'éthique et la conformité de Coty qui vous permet de poser vos questions ou de signaler vos préoccupations de façon anonyme, si vous le préférez², à la disposition des employés et de toute personne, 24h/24. Vous pouvez contacter l'assistance en ligne pour l'éthique et la conformité à l'adresse suivante : **hotline.coty.com**.

Les questions d'éthique et de conformité sont supervisées par le comité d'audit et des finances et par le conseil d'administration de Coty. Tous les employés (y compris les employés à temps partiel et les contractants à durée déterminée) sont formés à notre code de conduite.

Vous trouverez davantage d'informations et de conseils sur chacun des sujets contenus dans le présent Code de conduite sur le site web de Coty (**www.Coty.com**). Les coordonnées des lignes d'assistance téléphonique des différents pays sont accessibles sur Internet à l'adresse suivante : **hotline.coty.com**. Aux États-Unis, veuillez composer le **800 461 9330** (numéro gratuit) - pour connaître les numéros gratuits des autres pays veuillez consulter **hotline.coty.com**.

¹ La dénomination « Coty » fait référence à Coty Inc. et à ses filiales dans le monde.

² En France, uniquement pour les questions relevant du domaine de la comptabilité, des finances, de la banque ou de la lutte contre la corruption, ou pour celles relevant de la Section 301(4) de la loi Sarbanes-Oxley ou des pratiques anticoncurrentielles.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Chers collègues,

Depuis 1904, Coty a été le pionnier audacieux de l'industrie de la beauté. Nous sommes une entreprise avec une histoire marquée par des innovations multiples. Beaucoup de nos marques emblématiques ont défini le paysage de la beauté que nous connaissons si bien aujourd'hui : De Rimmel créant le premier mascara, à Covergirl pionnier du « clean make-up », à Lancaster maîtrisant la science de l'encapsulation.

Notre mission est de créer la beauté de l'avenir et d'apporter des solutions nouvelles, innovantes et tout simplement meilleures, fondées sur la science. Nous sommes honorés de perpétuer un héritage dont nous sommes fiers.

Cet héritage nous oblige et exige de chacun de nous de préserver et d'améliorer la réputation de Coty pour les générations à venir. J'attends de chaque employé qu'il reste fidèle aux principes de l'entreprise ; chacun de nous se doit d'appliquer ces valeurs dans notre travail, nos relations avec nos collègues en interne et dans nos rapports avec nos partenaires externes.

Ce Code de Conduite est conçu pour tous nous guider, afin que nous nous conformions aux plus hautes normes que nous fixons pour nos employés et nos produits.

Le code s'applique à tous les employés de Coty au niveau mondial et à nos sous-traitants, sans exception. Le Code

établit une exigence claire quant aux normes à suivre dans toutes les activités professionnelles, quelles que soient les pressions commerciales. Ceci implique que les employés occupant des postes de direction aient la responsabilité supplémentaire de montrer l'exemple et de veiller à ce que le Code soit respecté par ceux placés sous leur supervision.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes témoin d'un comportement répréhensible. Vous pouvez le faire en envoyant un e-mail aux contacts répertoriés dans ce document ou en appelant l'un des numéros d'assistance téléphonique (vous pouvez choisir de le faire de manière anonyme, si vous le préférez, et en toute confidentialité).

Nous prendrons toujours vos préoccupations au sérieux.

Enfin, je tiens à vous remercier pour votre travail acharné, votre dévouement et votre engagement à respecter ces normes.

Ensemble, nous réaliserons des choses incroyables en écrivant le prochain chapitre de cette grande entreprise.

Ensemble, nous allons refaire le monde de la beauté.

Avec toute ma considération,

Sue Nabi
Présidente



NOS VALEURS

Ensemble, nous libérons toutes les visions de la beauté



FEARLESS KINDNESS ENVERS NOUS-MÊMES

Je suis bon pour moi – **BIEN-ÊTRE**

C'est bon d'être moi – **INDIVIDUALITÉ**

J'embrasse chaque partie de moi – **ACCEPTATION**



FEARLESS KINDNESS ENVERS LES AUTRES

Tous sont les bienvenus – **INCLUSION**

Nous sommes un magnifique
« medley » – **DIVERSITÉ**

Nous sommes un – **UNITÉ**



FEARLESS KINDNESS ENVERS LA PLANÈTE

Nous faisons mieux avec moins – **DURABILITÉ**

Nous faisons ce qui est juste – **INTÉGRITÉ**

Nous apprécions toute vie – **COMPASSION**

SOMMAIRE

7	Applicabilité du Code of conduite	28	Lutte contre le blanchiment d'argent
8	Assistance en ligne de Coty, signalements de bonne foi et politique d'absence de représailles	29	Interdiction de soudoyer des Agents publics
9	Respect des lois, des réglementations et des politiques de l'entreprise	31	Interdiction de la corruption dans le secteur privé
10	Gestion des allégations de comportements inappropriés	32	Dons à des partis politiques, dons et parrainages
11	Discrimination, harcèlement et intimidation	33	Lobbying responsable
12	Harcèlement sexuel	33	Propriété intellectuelle : brevets, copyrights et marques de commerce, informations sensibles, exclusives ou confidentielles
14	Santé et sécurité	35	Informations confidentielles de l'entreprise
16	Des lieux de travail sûrs	36	Principes applicables aux réseaux sociaux
17	Engagement à respecter les cadres internationaux, respect des droits de l'homme et des droits du travail	37	Déclarations, utilisation et consignation des fonds de l'entreprise
18	Sécurité des produits	38	Responsabilité fiscale
19	Protection de la confidentialité des données et sécurité des informations	38	Informations d'initiés
		38	Documents de l'entreprise
21	Conflits d'intérêts	40	Développement durable
22	Dons caritatifs et activités externes	40	Traitement équitable et respect du droit de la concurrence
22	Participation ou intérêt financier dans d'autres entreprises	41	Publicité sincère et marketing responsable
23	Acceptation de cadeaux, invitations, prêts ou autres faveurs	41	Collecte et gestion d'informations sur la concurrence
24	Cadeaux offerts à des collègues	42	Actifs de l'entreprise, protection des informations des employés et sécurité des informations
24	Cadeaux offerts par Coty à des employés ou ventes à prix réduits	43	Respect des restrictions commerciales
25	Cadeaux et invitations offerts à des Agents publics	43	Respect des principes de Coty par les partenaires commerciaux
25	Cadeaux et invitations offerts à des partenaires commerciaux		
26	Renvoi ou refus de cadeaux et invitations		



APPLICABILITÉ DU CODE OF CONDUITE

ASSISTANCE EN LIGNE DE COTY, SIGNALEMENTS DE BONNE FOI ET POLITIQUE D'ABSENCE DE REPRÉSAILLES

RESPECT DES LOIS, DES RÉGLEMENTATIONS ET DES POLITIQUES DE L'ENTREPRISE

GESTION DES ALLÉGATIONS DE COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION

HARCÈLEMENT SEXUEL

APPLICABILITÉ DU CODE OF CONDUITE



Toute personne agissant au nom de Coty se doit de respecter, comprendre et suivre les politiques décrites dans notre Code de conduite. Cela concerne tous les employés, directeurs, représentants légaux, ambassadeurs et sous-traitants de Coty, aux filiales et coentreprises de Coty, indépendamment de leur poste, de leur emplacement ou de leur fonction.

Nous attendons de chaque personne qui travaille pour le compte de Coty qu'elle comprenne et respecte nos normes éthiques telles qu'elles sont énoncées dans notre Code de conduite. Vous ne devez jamais demander à un tiers d'entreprendre une activité qui va à l'encontre de ces normes. Si vous le faites, vous commettrez une violation de notre Code de conduite, de même que le tiers en question. Tout employé qui enfreint le Code de conduite et les politiques de l'entreprise se trouve en violation de ces règles. Il agit alors en contradiction avec les obligations de son contrat de travail et s'expose à de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

L'équipe de la conformité, avec le comité d'audit et de finance du conseil d'administration, est responsable de la supervision de l'interprétation et de l'application de notre Code de conduite.

Seuls le comité d'audit et de finance, le directeur du service juridique et le directeur mondial de la conformité peuvent, à leur seule discrétion et en fonction du résultat des enquêtes internes, déroger aux dispositions de ce Code de conduite. Toutes les dérogations, ou modifications apportées, à ce Code de conduite doivent faire l'objet d'une communication (dans la mesure requise) d'une façon conforme aux exigences de la SEC, aux normes d'inscription de la Bourse de New York, d'Euronext Paris et aux autres réglementations applicables.

ASSISTANCE EN LIGNE DE COTY, SIGNALEMENTS DE BONNE FOI ET POLITIQUE D'ABSENCE DE REPRÉSAILLES

Si vous avez des questions ou des préoccupations relatives au Code de conduite ou à n'importe quelle politique de Coty, nous vous invitons à vous exprimer et à nous contacter.

Si, lorsque vous signalez une préoccupation ou effectuez un signalement en vertu de ce Code de conduite, vous choisissez de vous identifier, Coty préservera la confidentialité de votre identité dans toute la mesure du possible. Si vous estimez qu'il serait inapproprié de donner votre nom dans le cadre d'un signalement, vous pouvez, en toute bonne foi, signaler le comportement ou la violation potentielle de manière totalement anonyme en utilisant la **l'assistance en ligne de Coty** - dans tous les cas, veillez à fournir autant de détails que possible afin de permettre une enquête interne appropriée. Si vous avez des doutes sur une conduite à tenir, vous devez solliciter des conseils AVANT d'agir. Pour cela, contactez votre responsable hiérarchique, votre partenaire des RH, votre responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité ou le service juridique.

Coty ne tolère pas de mesures de représailles à l'encontre de qui que ce soit qui signale de bonne foi une conduite inappropriée d'un point de vue éthique ou légal, qu'elle soit avérée ou présumée. De plus, Coty interdit les représailles à l'encontre de qui que ce soit participant de bonne foi à des

enquêtes. Les représailles seront prises au sérieux et pourront conduire à des mesures disciplinaires à l'encontre de la personne responsable de tels actes, mesures pouvant aller jusqu'au licenciement.

Un signalement de bonne foi signifie que vous avez fourni toutes les informations dont vous disposez et que vous pensez être vraies. En revanche, si vous effectuez un signalement de mauvaise foi, clairement dans le but de compromettre le poste d'une personne chez Coty ou même dans celui de nuire à l'activité de Coty, vous ferez l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Si vous pensez avoir été victime de représailles, nous vous encourageons à le signaler immédiatement.

Même si vous pensez qu'aucune action n'a été entreprise après le dépôt de votre signalement, personne ne peut effectuer d'enquête indépendante ou préliminaire sans autorisation écrite du directeur mondial de la conformité. Si vous pensez qu'aucune action n'a été entreprise, contactez immédiatement votre responsable, votre partenaire des RH d'entreprise, le responsable local de la conformité ou l'équipe juridique et faites-lui part de votre

préoccupation. Afin de préserver la confidentialité de toutes les parties impliquées dans un cas de conformité, seules les parties concernées et affectées par une enquête recevront officiellement un retour d'information sur les résultats de l'enquête.

Si vous choisissez de signaler un problème, notamment si vous décidez de le faire de façon anonyme, nous vous invitons à fournir autant d'informations et autant de détails que possible afin que l'enquête sur la violation présumée puisse être menée rapidement, en profondeur et de manière appropriée. Ne craignez pas de partager des détails (y compris des dates, noms, documents, e-mails, photos, etc.), car les signalements effectués de bonne foi sont des éléments d'une grande utilité pour l'efficacité du programme de conformité de Coty.

Lorsqu'une enquête a lieu, nous attendons des employés faisant partie du processus un totale coopération en fournissant des informations véridiques et exactes à l'équipe chargée de l'enquête. Coty ne tolérera aucun mensonge aux enquêteurs et aucune obstruction à une enquête.

RESPECT DES LOIS, DES RÉGLEMENTATIONS ET DES POLITIQUES DE L'ENTREPRISE

Un comportement qui enfreint le Code de conduite peut également constituer une violation des lois locales et rendre le personnel impliqué passible de poursuites, d'amendes et, dans certains cas, de peines d'emprisonnement. L'activité de Coty doit toujours s'effectuer dans le respect de toutes les politiques internes, lois, règles et réglementations applicables de chaque pays dans lequel l'entreprise intervient. Il incombe à chaque représentant de Coty (y compris, mais sans s'y limiter, aux employés ou sous-traitants) de respecter toutes les lois et réglementations gouvernementales applicables à tous niveaux dans les États et pays dans lesquels Coty intervient. Le non-respect de ces règles constitue, entre autres violations possibles, une infraction à notre Code de conduite. Toute action illégale présumée sera rapidement traitée et fera l'objet d'une enquête, ce qui peut donner lieu à des rapports aux autorités compétentes et/ou à d'éventuelles mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

Coty prendra des mesures appropriées, non seulement à l'encontre des personnes responsables d'actions illégales, mais aussi à l'encontre de celles qui manquent à leur devoir de surveillance, de supervision et de contrôle. Coty exige de chaque représentant de Coty (y compris, mais sans s'y limiter, les employés et les sous-traitants) à signaler immédiatement aux canaux appropriés toute violation dont ils ont connaissance.



GESTION DES ALLÉGATIONS DE COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

Coty prend très au sérieux les allégations de comportements inappropriés et s'engage à prendre toutes les mesures disciplinaires nécessaires en fonction du type et de la gravité des allégations signalées. La décision d'ouvrir une enquête interne peut relever de la politique, de la réglementation ou être laissée à l'appréciation du service conformité. Tous les cas qui soulèvent la possibilité d'une violation ne méritent pas une enquête interne complète et une enquête ou une pré-enquête courte ou limitée peut suffire à déterminer les faits et à fournir une base de réponse. Coty peut également décider d'ouvrir une enquête formelle impliquant des employés, des dirigeants ou des tiers afin de s'assurer de sa conformité avec la politique mondiale de gestion des allégations de comportements inappropriés. En tout état de cause, toutes les enquêtes internes sont régies par les règles d'or suivantes et s'appliquent à toutes les procédures d'enquête :

- **BONNE FOI :** Toutes les allégations rapportées sont prises au sérieux et présumées avoir été faites de bonne foi, sans avoir pour but de compromettre la position de quelqu'un ou de nuire aux intérêts commerciaux de Coty.
- **COOPÉRATION :** Les employés sont censés coopérer aux enquêtes et aux investigations en fournissant des informations véridiques et des documents pertinents en réponse aux questions. L'entreprise attend de toute personne interrogée au cours d'une enquête qu'elle dise la vérité et qu'elle fournisse des réponses complètes aux questions posées. Les employés qui ne coopèrent pas, font de fausses déclarations ou entravent de toute autre manière une enquête interne peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, sous réserve des lois applicables.
- **ABSENCE DE REPRÉSAILLES :** Coty s'engage à favoriser un environnement dans lequel les individus se sentent en sécurité lorsqu'ils font part de leurs préoccupations concernant d'éventuels comportements inappropriés. Les représailles à l'encontre de toute personne ayant fait part de bonne foi de ses inquiétudes quant à des comportements inappropriés et/ou ayant participé à une enquête sont contraires à la politique de Coty et ne seront pas tolérées.
- **CONFIDENTIALITÉ :** Tous les aspects d'une enquête doivent rester confidentiels. Le fait qu'une enquête soit en cours, son objet, les procédures suivies, les éléments recueillis et, surtout, les résultats de l'enquête doivent toujours être traités de manière confidentielle. Ce principe est essentiel pour l'intégrité de l'ensemble de la procédure d'enquête.
- **OBJECTIVITÉ ET IMPARTIALITÉ :** Toutes les affaires sont examinées de la même manière, avec le même traitement professionnel, impartial et objectif. Toutes les informations doivent être examinées et analysées selon les mêmes normes. Les conclusions d'une enquête doivent être fondées sur des faits et non sur une opinion biaisée par le système de valeurs personnelles de l'enquêteur.

Tant qu'un rapport n'a pas été établi et qu'une allégation n'a pas été corroborée, il n'y a aucune confirmation d'un quelconque acte répréhensible.

DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION



Les employés de Coty sont sa plus grande force. Chacun doit être traité avec dignité et respect. Dans le cadre de ses valeurs, Coty ne tolère aucun(e) discrimination, harcèlement ou intimidation de ses employés. Nous nous engageons à garantir un environnement de travail sûr, fondé sur le respect de chacun. Les représentants de Coty (y compris, mais sans s'y limiter, les employés ou sous-traitants) doit respecter et soutenir cette politique. Le non-respect de ces règles constitue une violation du présent Code de conduite et peut conduire à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Nous nous engageons à fournir des opportunités d'emploi égales et des environnements de travail sains à nos employés indépendamment de toute considération de race, couleur, religion, âge, genre, orientation sexuelle, identité ou expression sexuelle, handicap, origine sociale, origine nationale, citoyenneté, situation de famille, opinion politique, appartenance ou activités syndicales, statut de vétéran, statut de travailleur immigré ou de toute autre caractéristique protégée en vertu des lois applicables. En votre qualité de membre de notre communauté, vous êtes censé contribuer à prévenir ou faire disparaître la discrimination, le harcèlement sexuel et l'intimidation en prenant attention à votre propre comportement dans l'environnement de travail et en soutenant notre politique. Si vous êtes confronté à une situation inappropriée, vous devez la signaler et ne pas permettre qu'elle perdure, indépendamment de la personne à son origine

HARCÈLEMENT SEXUEL



Conformément à ses valeurs, Coty ne tolère aucun harcèlement sexuel à l'encontre de ses employés. Nous nous engageons à veiller à ce que tous nos employés travaillent dans un environnement sûr, basé sur le respect de tous. Le harcèlement sexuel inclut les avances sexuelles indésirables, les demandes de faveurs sexuelles ou d'autres conduites orales ou physiques de nature sexuelle quand (a) l'acceptation d'une telle conduite est, explicitement ou implicitement, une condition à l'emploi, (b) la réponse d'un employé à une telle conduite sert de base à des décisions d'emploi, ou (c) une telle conduite a pour objectif ou pour conséquence d'interférer de façon déraisonnable avec la performance professionnelle d'une personne ou de créer un environnement de travail hostile, intimidant ou oppressif. Le harcèlement sexuel envers qui que ce soit est interdit, que l'employé accepte ou refuse les avances.

Le harcèlement sexuel peut inclure, mais sans s'y limiter, un comportement au travail ou lors d'un événement parrainé par Coty.

Tous les employés sont censés contribuer à prévenir ou faire disparaître le harcèlement sexuel en prenant attention à votre propre comportement dans le travail et en soutenant notre politique. Si vous êtes confronté à une situation inappropriée, vous devez la signaler et ne pas permettre qu'elle perdure, indépendamment de la personne à son origine



SANTÉ ET SÉCURITÉ

DES LIEUX DE TRAVAIL SÛRS

ENGAGEMENT À RESPECTER LES CADRES INTERNATIONAUX,
RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES DROITS DU TRAVAIL

SÉCURITÉ DES PRODUITS

PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

SANTÉ ET SÉCURITÉ



Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sain et sûr à chacun. Coty respecte les règles et réglementations relatives à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail sur tous les sites où l'entreprise intervient. Nous attendons de vous que vous contribuiez à protéger votre sécurité et celle de vos collègues en prenant connaissance des règles sur la sécurité et la santé et en les respectant, et en faisant preuve de prudence dans toutes les activités associées au travail. Nous nous engageons à sensibiliser les employés aux questions de santé et de sécurité sur le lieu de travail, ainsi qu'à réduire le stress et à promouvoir le bien-être. Dans le cadre de vos responsabilités en tant qu'employé de Coty, vous devez, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Respecter scrupuleusement toutes les instructions en matière de santé et de sécurité et signaler immédiatement toute inexactitude, lacune ou absence de signalisation.
- Faire toujours preuve de la plus grande prudence et d'un bon jugement pour éviter les accidents et les blessures. Signaler toutes les blessures, aussi mineures semblent-elles, aux superviseurs et chercher à faire prodiguer les premiers soins
- Signaler au personnel d'encadrement toute condition de travail, tout équipement ou toute pratique dangereuse. Si nécessaire, transmettre le problème à une personne de rang supérieur sur le site.

Promouvoir un environnement de travail sûr et sain signifie également que nous nous engageons à respecter les lignes directrices internationalement reconnues en matière de temps de travail, telles qu'elles sont inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 24) et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (article 7), et la norme de l'OIT sur le temps de travail.

Tout salarié qui estime que son temps de travail est excessif par rapport aux règles locales régissant son contrat de travail doit en référer sans délai au département des Ressources Humaines, afin que les mesures correctives nécessaires puissent être prises.



En outre, tout employé qui estime que son environnement de travail est susceptible d'avoir un impact sur sa santé mentale doit également en référer au département des Ressources Humaines sans délai afin que les mesures correctives nécessaires puissent être prises.

Les actes ou menaces de violence sur le lieu de travail ne seront pas tolérés. Dans le cadre de notre engagement à fournir un environnement de travail sûr, nous ne nous impliquons jamais dans des violences de quelque nature que soit et n'en tolérons aucune. Chez Coty, la « violence » inclut les menaces ou actes de violence, l'intimidation de tiers ou les tentatives de susciter la peur chez des tiers.

Il est interdit aux employés d'apporter des armes de quelque nature que ce soit sur le lieu de travail. Si vous pensez que quelqu'un est en danger, vous devez immédiatement demander de l'aide en contactant votre responsable, le service des ressources humaines, votre équipe locale de la sécurité, votre responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité, l'assistance en ligne de Coty, ou des agents de la force publique locaux.

Il ne doit y avoir aucune drogue illégale ni aucun alcool sur notre lieu de travail. En tant que société, nous nous efforçons de créer un environnement de travail exempt de toute utilisation ou de tout abus de substances illégales ou contrôlées. Quand ils sont présents sur le lieu de travail ou pendant leur travail pour Coty, les conduites suivantes sont strictement interdites aux employés :

- Consommation d'alcool, en dehors des événements parrainés par l'entreprise et spécialement désignés conformément aux directives ci-incluses.
- Utilisation hors prescription médicale, détention, distribution, vente, achat, fabrication ou transfert de substances contrôlées.
- Utilisation, détention, distribution, vente, achat, fabrication ou transfert de tout type de drogue illégale ou de substance illégale.
- Présentation au travail ou travail effectué sous l'influence de l'alcool, de drogues illégales et/ou de substances contrôlées hors prescription médicale.

Les employés qui, dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles, doivent divertir des invités, clients ou autres personnes, peuvent se trouver confrontés à des situations dans lesquelles de l'alcool est servi. Cependant, les employés pouvant consommer de l'alcool lors de tels événements ont la responsabilité de le faire de façon responsable et modérée, car ils sont des représentants de Coty. Une consommation excessive d'alcool dans le cadre professionnel ne sera pas tolérée. Vous ne devez jamais conduire un véhicule de quelque type que ce soit pendant que vous travaillez pour Coty, ou rendez sur des sites de Coty ou en revenez, ou lors d'événements relatifs à Coty alors que vous êtes sous l'influence d'alcool, de drogues illégales ou de substances contrôlées.

DES LIEUX DE TRAVAIL SÛRS

Nous nous engageons à respecter les principes suivants : Offrir un environnement de travail positif pour tous, avec des possibilités de travail à la fois productif et rémunérateur, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale, la liberté pour les personnes d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous les employés.



ENGAGEMENT À RESPECTER LES CADRES INTERNATIONAUX, RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES DROITS DU TRAVAIL

Coty s'engage à respecter les cadres établis par les organisations intergouvernementales sur la gouvernance des grandes organisations et exige que tous les employés respectent et suivent les mêmes normes. Cela inclut des engagements envers diverses normes et directives internationales relatives à la responsabilité d'entreprise et à la conduite des affaires, notamment la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies (NU) (www.un.org) ; la Convention des droits de l'enfant (www.un.org) ; les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) (www.ilo.org) ; les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (www.oecd.org) ; le Pacte mondial des NU (www.un.org).



En tant qu'entreprise, nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme. Nous nous engageons à respecter, au minimum, les normes exprimées dans la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Notamment :

1. Convention n° 87 et n° 98 sur la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective.
2. Prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, ainsi qu'aux conventions n° 29 et n° 105 sur l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
3. Prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail des enfants sous toutes ses formes et adhérer aux conventions n° 138 et n° 182 sur l'abolition effective du travail des enfants.

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Garantir la sécurité des produits est essentiel à notre réussite et au bien-être de nos consommateurs. La sécurité et la qualité des produits sont très importantes pour Coty. Nos produits ont toujours été élaborés avec la plus grande attention pour garantir leur qualité et leur sécurité. Nous sommes fiers de nos produits. Nous continuerons à surveiller toutes les informations scientifiques disponibles affectant nos produits et nos ingrédients, et nous apporterons dès que possible toutes les modifications qui amélioreront la sécurité de nos produits. Coty s'engage à développer, produire, commercialiser et vendre tous ses produits et services de façon responsable, notamment en se montrant sensible aux possibles réactions de groupes religieux, ethniques, culturels et sociaux à nos publicités.

La sécurité des produits est un aspect essentiel de la qualité et vous devez faire votre part vous veiller à ce que : (i) nos produits et emballages soient sûrs pour les consommateurs et pour l'environnement quand ils sont utilisés comme prévu ; et (ii) à ce que Coty respecte et dépasse toutes les exigences législatives et réglementaires applicables relatives à la sécurité des produits et à l'étiquetage.

Tous les employés concernés par les problèmes de qualité et de sécurité doivent connaître et respecter les politiques et procédures de Coty destinées à protéger la qualité et la sécurité de nos produits, et faire rapidement part de leurs préoccupations à l'équipe chargée de la qualité des services de la chaîne d'approvisionnement, de la R&D ou le directeur mondial de la conformité.

Toute préoccupation doit être immédiatement signalée à la chaîne d'approvisionnement, à la R&D ou au directeur mondial de la conformité.



PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

L'un des principaux actifs de Coty est constitué par les données personnelles, qu'elles concernent son propre personnel, ses clients, ses consommateurs, ses fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux. Le traitement approprié des données personnelles est essentiel au succès de Coty et à l'instauration d'un climat de confiance. La politique globale de Coty en matière de confidentialité des données soutient le code de conduite de Coty et définit les normes globales garantissant que Coty protège les données personnelles et s'engage à respecter les droits des individus en ce qui concerne leurs données personnelles.



Pour y parvenir, Coty a développé un cadre de protection des données comprenant des politiques, des procédures, des formations et des conseils afin de démontrer son engagement à protéger les données personnelles et à les traiter conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Au cours de votre emploi, vous pouvez fournir à Coty des informations personnelles, médicales et financières sensibles. Coty s'engage à respecter le droit à la confidentialité des données et à protéger les données et informations personnelles, comme le prévoient l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qu'elles soient sur papier ou sous forme électronique, conformément à sa politique mondiale de confidentialité des données. Vous ne devez pas accéder aux informations sensibles de vos collègues sans autorisation spécifique et, même alors, vous devez toujours respecter les exigences du droit applicable et de la Politique mondiale de confidentialité des données de Coty. Si vous avez accès à des informations de ce type en raison de la nature de votre travail, vous devez respecter strictement la Politique de confidentialité des données de Coty.

Sous réserve des exigences légales, conformément aux politiques informatiques de Coty, Coty se réserve le droit de surveiller, d'accéder, d'examiner, de copier et de divulguer les ordinateurs, les courriels professionnels, l'utilisation d'Internet, les discussions via des applications de messagerie, les comptes de médias sociaux liés à Coty ou d'autres publications concernant Coty de la part de ses employés, clients et partenaires commerciaux, afin de garantir le respect des lois auxquelles nous sommes soumis dans le monde entier. Les employés de Coty peuvent être amenés à fournir leurs appareils professionnels ou personnels pouvant contenir des informations de l'entreprise dans le cadre d'une enquête, sous réserve des lois applicables.



CONFLITS D'INTÉRÊTS

DONS CARITATIFS ET ACTIVITÉS EXTERNES

PARTICIPATION OU INTÉRÊT FINANCIER DANS D'AUTRES ENTREPRISES

ACCEPTATION DE CADEAUX, INVITATIONS, PRÊTS OU AUTRES FAVEURS

CADEAUX OFFERTS À DES COLLÈGUES

CADEAUX OFFERTS PAR COTY À DES EMPLOYÉS OU VENTES À PRIX RÉDUITS

CADEAUX ET INVITATIONS OFFERTS À DES AGENTS PUBLICS

CADEAUX ET INVITATIONS OFFERTS À DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

RENOI OU REFUS DE CADEAUX ET INVITATIONS

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts est une situation pouvant aisément faire naître des doutes sur la capacité d'un employé à agir comme il convient dans le meilleur intérêt de Coty ou toute situation apportant un avantage à un individu au détriment de Coty. Bien qu'il soit impossible de répertorier toutes les circonstances qui constituent un conflit d'intérêts, car ces conflits peuvent apparaître dans des scénarios différents, voici quelques cas courants qualifiant un conflit d'intérêts :

- Entretenir une relation personnelle importante dissimulée avec un autre employé, un fournisseur, un concurrent ou un client
- Posséder un intérêt financier important dissimulé chez un fournisseur, un concurrent ou un client
- Posséder un intérêt dissimulé dans une transaction présentant, ou pouvant présenter, un intérêt pour Coty
- Exploiter d'autres opportunités d'entreprise pour un profit personnel
- Recevoir des honoraires ou commissions occultes, des cadeaux ou avantages excessifs, ou d'autres indemnités de la part d'un fournisseur, d'un concurrent ou d'un client de Coty
- Détenir des intérêts externes commerciaux ou autres ayant un impact négatif sur votre motivation ou votre performance

Avant d'entreprendre toute action qui pourrait constituer un conflit d'intérêts, et pour éviter tout effet potentiellement préjudiciable pour vous et pour Coty, vous devez déclarer sans délai à votre responsable, au service des ressources humaines, à votre responsable local de la conformité, au directeur mondial de la conformité ou à **l'assistance en ligne de Coty** tout fait ou circonstance pouvant entraîner un conflit d'intérêts ou donner l'apparence d'un conflit d'intérêts. Cette déclaration peut contribuer à dissiper tout doute quant à la possibilité ou non d'effectuer une activité. Si elle est acceptable, des mesures d'atténuation seront instaurées par l'équipe de la conformité.

Même avec les meilleures intentions, la simple apparence d'un conflit d'intérêts peut être aussi préjudiciable qu'un conflit d'intérêts réel. C'est pourquoi vous devez éviter toute activité créant l'apparence d'un conflit d'intérêts. Une bonne règle générale consiste à éviter toute action ou association pouvant être embarrassante pour vous ou pour Coty si elle était divulguée publiquement.



DONS CARITATIFS ET ACTIVITÉS EXTERNES

Bien que nous soyons encouragés à participer à des activités civiques, caritatives ou professionnelles, celles-ci ne doivent pas interférer avec nos obligations professionnelles et ne peuvent pas être partagées en tant qu'initiatives de Coty. Vous ne devez pas utiliser le nom de Coty en relation avec une activité externe sans avoir d'abord obtenu l'autorisation écrite de le faire d'un membre de l'équipe mondiale des affaires d'entreprise de Coty.

PARTICIPATION OU INTÉRÊT FINANCIER DANS D'AUTRES ENTREPRISES



Vous ne devez jamais laisser vos intérêts personnels vous empêcher de prendre des décisions professionnelles impartiales en tant que représentant de Coty. Coty respecte les droits de ses employés à gérer leurs affaires et leurs investissements, et nous ne voulons pas empiéter sur la vie privée des employés. Cependant, tous les directeurs, cadres, employés et sous-traitants doivent éviter les situations présentant un conflit, ou donnant l'apparence d'un conflit, entre leurs intérêts et ceux de Coty.

Vous ne devez pas entreprendre d'activités personnelles ou d'autres activités professionnelles ou toute activité en tant qu'employeur tiers pendant les heures de travail de Coty, lorsque vous êtes présent dans les locaux de Coty ou lorsque vous utilisez des appareils appartenant à Coty. Dans la mesure où vous proposez votre travail, vos conseils ou vos services bénévoles en dehors de la relation d'emploi avec Coty, vous devez respecter toutes les obligations de confidentialité dues à Coty.

ACCEPTATION DE CADEAUX, INVITATIONS, PRÊTS OU AUTRES FAVEURS

Des conflits d'intérêts peuvent découler du fait qu'un employé reçoive des cadeaux et invitations de la part d'un fournisseur, d'un sous-traitant ou d'un tiers de même type. Les cadeaux et invitations incluent (mais sans s'y limiter) :

- Les articles portant la marque d'une entreprise
- Les cadeaux culturels
- Les cadeaux commerciaux
- Les déplacements ou hébergements associés à une conférence, une réunion ou un événement commercial(e)
- Les repas d'affaires et boissons
- Les billets pour des événements sportifs, musicaux ou culturels

Vous ne devez pas chercher à obtenir, ni solliciter, de cadeaux ou d'invitations auprès d'un fournisseur ou sous-traitant qui traite actuellement avec Coty ou qui est susceptible de le faire à l'avenir. Coty interdit d'accepter ou de recevoir toute gratification ou toute invitation de la part d'un sous-traitant, fournisseur ou client présent ou potentiel si cette gratification ou ce cadeau excède par nature la valeur de 50,00 USD (ou l'équivalent de cette somme dans la devise locale).

Vous ne devez pas accepter de cadeau ou de divertissement (ou tout autre objet de valeur) de la part d'un fournisseur ou d'un contractant si cela peut raisonnablement donner l'impression que vous êtes influencé pour altérer votre jugement ou vos actions dans l'exercice de vos fonctions de fournisseur ou de contractant, ou si cela peut donner l'impression qu'il y a eu irrégularité. Si vous avez des doutes ou des inquiétudes quant à savoir si vous êtes autorisé(e) à recevoir un cadeau ou une invitation qui vous est offert(e), commencez toujours par contacter votre responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité ou la **l'assistance en ligne de Coty**.



CADEAUX OFFERTS À DES COLLÈGUES

Les employés peuvent offrir des cadeaux ou des invitations à des collègues à condition que ceux-ci soient de bon goût, raisonnables et appropriés, et qu'ils soient payés par l'employé et non facturés à Coty. Les cadeaux personnels aux employés n'ont pas pour objet de récompenser leur performance. Il n'est pas nécessaire de déclarer à Coty des cadeaux ou invitations offerts à des collègues ou reçus d'eux.

CADEAUX OFFERTS PAR COTY À DES EMPLOYÉS OU VENTES À PRIX RÉDUITS



Coty peut, à sa seule discrétion (i) fournir ses propres produits comme cadeaux aux employés ; (ii) offrir des divertissements aux employés ; ou (iii) vendre ses propres produits aux employés à un prix réduit. Tout cadeau, divertissement ou produit à prix réduit offert aux employés de Coty l'est à la condition que ces cadeaux, avantages ou produits soient réservés à l'usage personnel de l'employé et ne puissent être vendus. Aux fins de la présente disposition, on entend par usage personnel l'utilisation des produits par l'employé ou sa famille immédiate et/ou le fait de les offrir à des amis ou à des membres de la famille. Coty se réserve le droit d'appliquer des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, si un employé détourne (par exemple par le biais d'une vente) de tels produits ou autres offres.

CADEAUX ET INVITATIONS OFFERTS À DES AGENTS PUBLICS

En tant que représentant de Coty, il vous est expressément interdit de donner un objet de valeur (tel que défini ci-dessous sous le titre Interdiction de la corruption des fonctionnaires) à un agent public (tel que défini ci-dessous sous le titre Interdiction de la corruption des agents publics) dans n'importe quel pays, sans le consentement exprès du directeur mondial de la conformité, après consultation du service juridique.

CADEAUX ET INVITATIONS OFFERTS À DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Les employés de Coty et les personnes agissant au nom de Coty peuvent, au cas par cas, fournir des repas, cadeaux ou invitations à d'autres personnes dans le cadre de la conduite des affaires, à condition (i) que les cadeaux n'enfreignent aucune loi en vigueur, y compris des lois ou des réglementations locales, ou aucun code industriel que Coty a accepté de respecter ; (ii) de ne pas enfreindre les normes de l'entreprise du bénéficiaire ; et (iii) que l'offre de repas, cadeaux ou invitations n'excède pas les civilités courantes cohérentes avec les pratiques commerciales éthiques et que leur valeur ne dépasse pas 200.00 USD ou l'équivalent de cette somme dans la devise locale. Dans le cas où le partenaire commercial de Coty est un agent public, les employés de Coty doivent obtenir le consentement exprès du directeur mondial de la conformité, après avoir consulté le service juridique, conformément à la section intitulée Cadeaux et invitations aux agents publics.

Lorsque les cadeaux sont autorisés, selon les conditions générales du présent Code de conduite, ils ne doivent jamais être faits régulièrement ou fréquemment. Les cadeaux en espèces ou équivalents d'espèces (comme des bons-cadeaux ou des cartes prépayées, par exemple) sont expressément interdits. L'offre et l'acceptation d'invitations de nature sexuelle ou à sous-entendus sexuels sont strictement interdites. Tout manquement à ces politiques pourra l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Vous ne devez pas fournir de cadeau, repas ou autre article de valeur qui pourrait raisonnablement laisser penser que vous tentez d'influencer le jugement ou les actes du bénéficiaire dans l'accomplissement de ses devoirs, ou si cela suggérerait un acte inapproprié. Si vous avez des doutes ou des préoccupations quant à savoir si vous pouvez ou non offrir un cadeau ou une invitation qui vous est offert(e), vous devez toujours contacter votre responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité ou **l'assistance en ligne de Coty**.

RENOI OU REFUS DE CADEAUX ET INVITATIONS

Dans certaines circonstances, et dans certaines cultures, refuser un cadeau ou une invitation n'est pas acceptable et/ou risque de porter préjudice à la relation d'affaires avec des clients spécifiques en raison de leurs pratiques culturelles. En outre, renvoyer un cadeau après qu'il ait été livré dans un établissement de Coty peut parfois s'avérer impossible ou hautement coûteux. Si vous êtes confronté à l'une de ces circonstances, veuillez remettre immédiatement le cadeau reçu à votre responsable local de la conformité ou au service des ressources humaines afin qu'il soit correctement pris en charge (par exemple, pour qu'il soit offert par Coty à une organisation caritative ou qu'il soit proposé lors d'une loterie pour tous les employés, si possible).





LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

INTERDICTION DE SOUDOYER DES AGENTS PUBLICS

INTERDICTION DE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

DONS À DES PARTIS POLITIQUES, DONS ET PARRAINAGES

LOBBYING RESPONSABLE

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : BREVETS,
COPYRIGHTS ET MARQUES DE COMMERCE, INFORMATIONS SENSIBLES,

EXCLUSIVES OU CONFIDENTIELLES

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les lois internationales, y compris celles de l'Europe et des États-Unis, interdisent les transactions financières qui impliquent le produit d'activités illégales et qui sont conçues pour dissimuler la source, la propriété ou le contrôle de ce produit. La législation américaine interdit également les mouvements de fonds à travers une frontière américaine dans l'intention de promouvoir une activité illégale, de dissimuler le produit d'une activité illégale ou d'éviter l'obligation de déclarer une transaction. Lorsque vous travaillez avec des vendeurs, des fournisseurs ou d'autres parties auxquelles Coty effectue des paiements, vous devez toujours être attentif aux activités suspectes et rechercher les signaux d'alerte qui peuvent vous aider à identifier des stratagèmes de blanchiment d'argent.

Vous ne devez pas participer au blanchiment d'argent ni le faciliter. Le faire, même involontairement, pourrait entraîner des sanctions civiles et/ou pénales à votre rencontre et/ou à l'encontre de Coty. C'est pourquoi vous devez :

- connaître vos responsabilités en vous familiarisant avec la politique de Coty en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.
- ne pas adopter un comportement qui vise à éluder ou à éviter les contrôles internes de Coty ou qui s'y soustrait.
- connaître vos clients et vos fournisseurs, en obtenant toutes les informations d'identification des clients et des fournisseurs requises par les lois, les réglementations et les politiques de Coty.
- faire preuve de vigilance et signaler rapidement toute couverture médiatique négative ou toute autre information disponible dans le domaine public concernant des clients ou des fournisseurs que vous identifiez tout au long de votre relation avec Coty et qui pourrait être pertinente aux fins de la lutte contre le blanchiment d'argent.
- Pour toutes les transactions de Coty, vous assurer que les fonds utilisés pour acheter des produits Coty proviennent de sources légitimes et que ces fonds ne constituent pas le produit d'une conduite criminelle ou le produit du financement du terrorisme.

Les employés de Coty doivent immédiatement contacter leur responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité ou **l'assistance en ligne de Coty** s'ils ont des soupçons sur une activité réelle ou potentielle de blanchiment d'argent.



INTERDICTION DE SOUDOYER DES AGENTS PUBLICS

Soudoyer des agents publics nationaux ou étrangers est strictement interdit et ne sera pas toléré. Tout paiement, offre, promesse ou transfert de quoi que ce soit de valeur (une « Chose de valeur ») dans le but d'influencer un Agent public afin qu'il aide Coty à obtenir ou à conserver une activité professionnelle ou à s'assurer un autre avantage indu est expressément interdit et ne sera pas toléré. Recevoir ou accepter un pot-de-vin, un avantage personnel ou une « commission occulte » d'agents publics étrangers ou nationaux est strictement interdit et ne sera pas toléré.



Outre tout paiement, offre ou transfert d'une Chose de valeur en violation de la présente politique, les offres, paiements et transferts indirects sont également interdits. Cela signifie qu'un paiement, une offre ou un transfert d'une Chose de valeur à un Agent public par le biais d'une tierce partie (agents, agences, consultants, intermédiaires, partenaires de coentreprise, distributeurs et représentants tiers agissant au nom de Coty) s'accompagnera des mêmes risques et conséquences pour Coty et pour l'employé de Coty ayant autorisé l'offre, le paiement ou le transfert que s'il avait été fait directement.

En outre, l'offre, le paiement ou le transfert d'une Chose de valeur à un membre de la famille, à un ami ou à un autre représentant d'un Agent public fera courir le même risque à Coty et à l'employé de Coty ayant autorisé l'offre, le paiement ou le transfert direct(e) à l'agent public.

Coty est soumis à la loi FCPA (Foreign Corrupt Practices Act) des États-Unis, à la loi Foreign Extortion Prevention Act (loi sur la prévention de l'extorsion à l'étranger) des États-Unis, à la loi anti-corruption (Bribery Act) du Royaume-Uni et aux lois anti-corruption des pays dans lesquels Coty exerce ses activités. Bien que l'application de ces lois puisse s'avérer complexe, leur objectif central est simple : il s'agit de punir les personnes morales et physiques qui ont recours aux pots-de-vin ou à la corruption pour obtenir ou conserver des affaires.



Les lois auxquelles Coty est assujetti contiennent généralement une définition détaillée de ce qu'est un « Agent public ». En vertu de la plupart des lois, les agents publics incluent :

- les agents, nommés ou élus, qu'il servent au niveau national, régional ou local d'un gouvernement, où que ce soit ;
- les cadres et employés d'entités appartenant (même partiellement) à l'État ou contrôlées par l'État ;
- les personnes qui agissent pour une entité publique ou une entité appartenant (même partiellement) ou contrôlée par l'État ou qui agissent en son nom ;
- les responsables de partis politiques, ainsi que toute personne agissant pour le compte d'un responsable de parti politique ;
- les candidats à une charge publique, ainsi que toute personne agissant pour le compte d'un candidat à une charge publique ;
- tout cadre ou employé d'une organisation internationale publique, telle que les Nations Unies ou la Banque mondiale, ainsi que toute personne agissant pour le compte d'un cadre ou d'un employé d'une telle organisation ;
- toute personne agissant à titre officiel ou non officiel pour le compte de l'une des personnes susmentionnées.

Une Chose de valeur est tout ce à quoi le bénéficiaire accorde de la valeur, par exemple un avantage financier ou autre, notamment, mais sans s'y limiter, des espèces, des cadeaux, des cartes-cadeaux, des articles de valeur portant le logo de Coty, de l'électronique, des vêtements, des repas, des invitations, des voyages, des nuits d'hôtel, des transports, des prêts, l'utilisation de biens ou d'équipements, des dons à des associations caritatives recommandées, des dons à des partis politiques, des adhésions à des clubs, des soins médicaux et des offres d'emploi ou de stage, etc.

Cette disposition s'applique à tous les directeurs, cadres, employés, représentants et sous-traitants de Coty, indépendamment de leur nationalité ou de leur lieu de travail. Cette disposition s'applique également aux agents, agences, consultants, intermédiaires, partenaires de coentreprise, distributeurs et représentants tiers agissant pour le compte de Coty.

Si vous vous sentez obligé d'effectuer un paiement par ailleurs interdit par le présent Code de conduite pour vous soustraire à une menace imminente contre votre vie, votre santé ou votre sécurité, vous pouvez effectuer ce paiement immédiatement. Dans de tels cas, vous devez, dès que possible, signaler ce paiement et les détails de l'incident à votre responsable local de la conformité ou au directeur mondial de la conformité.

INTERDICTION DE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Outre l'interdiction de soudoyer des agents publics étrangers et nationaux, Coty interdit la corruption dans le secteur privé, c'est-à-dire le fait de promettre, de proposer ou de donner de l'argent ou n'importe quelle chose de valeur, ou de demander ou d'accepter de l'argent ou quelque chose de valeur pour inciter le bénéficiaire ou une autre personne à enfreindre son devoir de loyauté envers son employeur.

Les règles et exceptions applicables à la corruption d'agents publics étrangers et nationaux s'appliquent à la corruption dans le secteur privé (comme indiqué dans la section Interdiction de la corruption d'agents publics, ci-dessus).



DONS À DES PARTIS POLITIQUES, DONS ET PARRAINAGES

Coty ne fera pas, que ce soit directement ou indirectement, de don ou de paiement à un, ou au bénéfice d'un parti politique ou d'un candidat à une charge publique à quelque niveau que ce soit, dans n'importe quel pays et n'emploiera pas non plus de prestataires ou de représentants pour le faire. Coty ne remboursera pas les dons à des partis politiques faits par des employés ou représentants de Coty, qu'ils soient ou non faits au nom de Coty. Les exceptions à ces règles ne sont acceptables que si elles ont été préalablement approuvées par le comité exécutif et par le directeur mondial de la conformité, après consultation du service juridique.



Coty peut, au cas par cas, faire don de produits, faire des dons caritatifs ou parrainer des événements. Aux fins du présent Code de conduite : (i) sont considérés comme des dons caritatifs tous les dons volontaires, sous forme d'espèces ou d'articles ayant une valeur monétaire, à des parties externes ; et (ii) les parrainages, ce qui inclut tout paiement à une tierce partie d'argent ou de services en nature en échange desquels Coty reçoit une considération promotionnelle, telle que l'insertion d'un logo sur des supports imprimés, le placement de publicités, des remerciements écrits ou oraux, des places pour assister à un dîner et l'engagement d'orateurs, ou toute autre forme de reconnaissance.

Tous les dons doivent être transparents et leur finalité doit être claire, plausible et documentée. Aucun don ne peut être versé à des personnes individuelles ou à des comptes privés. Aucun don ne peut être versé à des organismes dont la mission ou les objectifs sont incompatibles avec l'activité de Coty, ou dont l'association avec Coty porterait préjudice à la réputation de l'entreprise. Tous les dons à des organisations caritatives et parrainages doivent être gérés et autorisés par le cadre de plus haut niveau dans le pays et par le responsable de la conformité.

LOBBYING RESPONSABLE

Le lobbying est une activité qui consiste à contribuer au processus de prise de décision en matière de politique publique concernant les politiques et les réglementations susceptibles d'affecter les activités de Coty, afin que le décideur public puisse comprendre comment ces réglementations pourraient avoir un impact sur l'entreprise et ses activités. Coty peut, sur autorisation écrite formelle du Comité Exécutif et du directeur mondial de la conformité, après consultation du service juridique, directement ou indirectement (par le biais d'associations) engager un dialogue avec les décideurs politiques sur des sujets qui sont pertinents pour l'entreprise afin de les informer et de les instruire. Dans tous les cas, Coty respecte strictement toutes les lois applicables, les codes de conduite et les normes de toutes les entités et de tous les décideurs, et attend des tiers qui agissent en son nom qu'ils les respectent également.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : BREVETS, COPYRIGHTS ET MARQUES DE COMMERCE, INFORMATIONS SENSIBLES, EXCLUSIVES OU CONFIDENTIELLES



Les employés qui prennent connaissance d'une utilisation non autorisée ou d'une violation des droits de propriété intellectuelle de Coty doivent en informer immédiatement le responsable local de la conformité, le directeur mondial de la conformité ou **l'assistance en ligne de Coty**. Les informations développées par Coty dans le cadre de la recherche, de la production, de la commercialisation, des ventes, des aspects légaux et financiers, et d'autres domaines sont par nature exclusives et leur protection est essentielle à la poursuite de la réussite de Coty. Ces informations confidentielles et éléments de propriété intellectuelle peuvent inclure, mais sans s'y limiter, tout(e) formule, méthode, procédé, secret commercial, conception, information sur les fournisseurs et les prestataires, information de tarification, plan marketing et de production, appareil ou compilation d'autres informations exclusives. Leur perte en raison d'une divulgation involontaire ou abusive peut s'avérer préjudiciable pour Coty et ces informations doivent être protégées par les employés de Coty. Elles ne doivent pas être divulguées à des personnes extérieures et l'accès à ces informations doit être limité aux personnes ayant besoin de les connaître.



INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DE L'ENTREPRISE
PRINCIPES APPLICABLES AUX RÉSEAUX SOCIAUX
DÉCLARATIONS, UTILISATION ET CONSIGNATION DES FONDS DE L'ENTREPRISE
RESPONSABILITÉ FISCALE
INFORMATIONS D'INITIÉS
DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DE L'ENTREPRISE

Les employés, anciens employés, consultants et fournisseurs ne sont pas autorisés ni habilités à utiliser des informations sensibles, confidentielles ou exclusives de Coty pour leur propre avantage ou bénéfice. À des fins de clarification uniquement, l'achat par vous ou par une personne que vous connaissez d'actions d'une entreprise sur la base d'informations confidentielles que vous avez obtenues dans le cadre de votre travail pour Coty est strictement interdit et, dans certains pays, il est considéré comme un délit. En outre, selon les cas, cela peut conduire Coty à prendre des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.



Coty respecte votre droit à communiquer en votre nom propre (ou en celui d'autres employés) en ce qui concerne les conditions générales d'emploi. Rien dans le présent Code de conduite n'est destiné à interférer avec vos droits personnels en vertu des lois applicables d'un pays quel qu'il soit, et Coty n'interprètera pas cette politique de façon à limiter ces droits.

Seules les personnes spécifiquement habilitées (comme les membres du service des affaires d'entreprise) sont autorisées à gérer des demandes extérieures d'informations sur Coty, y compris, mais sans s'y limiter, les contacts avec les journalistes et les conseillers marketing. Pour toute question relative à la divulgation d'une information, quelle qu'elle soit, sur Coty, vous devez consulter le service des affaires d'entreprise ou le directeur mondial de la conformité.

Les activités suivantes sont interdites par vos obligations de confidentialité envers Coty : (i) la divulgation ou publication non autorisée de photographies de produits, affichages, emballages et publicités de Coty ; (ii) la divulgation ou publication non autorisée d'autres informations créatives, financières, sur la marque ou sur l'emploi, ou d'autres informations exclusives pouvant porter préjudice aux intérêts de Coty ; ou (iii) la publication d'informations concernant des projets sur lesquels vous avez travaillé ou de photographies de produits que vous avez contribué à développer pouvant violer les droits accordés à Coty par nos licences et autres accords avec des tierces parties. Si vous avez des questions sur le bien-fondé de la publication d'informations sur un site Web, sur un réseau social ou lors d'une sollicitation commerciale, veuillez demander l'avis de votre responsable, du partenaire des RH d'entreprise, du service mondial de la conformité ou de celui des affaires d'entreprise.

PRINCIPES APPLICABLES AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Coty valorise et soutient l'utilisation des médias sociaux par les associés pour favoriser l'expression personnelle et les échanges dynamiques. Cependant, il est important d'être conscient des implications de sa participation aux médias sociaux ou de tout discours en ligne faisant référence ou en lien avec Coty, ses marques et/ou ses produits. Quelle que soit l'intention du message, Coty peut être affectée ou tenue pour responsable du comportement de ses employés en ligne. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont une interaction sur les médias sociaux avec un contenu lié à Coty, à ses marques et/ou à ses produits, tous les associés doivent se conformer aux politiques internes de l'entreprise tout en faisant preuve de discernement et en appliquant les meilleures pratiques. Vous devez également savoir que même si votre profil et/ou activité sur les médias sociaux ne fait pas référence à Coty, aux produits Coty ou à votre association avec Coty, votre affiliation avec Coty peut être connue ou rendue publique et donc associée à votre activité en ligne.



La politique en matière de médias sociaux décrit les principes de base et les règles relatives à tout message publié par un collaborateur de Coty qui fait référence et/ou est lié à Coty et à son portefeuille de marques. Elle a pour but de vous aider à éviter des situations qui pourraient devenir difficiles ou embarrassantes ou avoir des conséquences juridiques pour vous ou pour Coty. Tout ce que vous publiez et qui a un impact sur la perception de Coty, de ses marques et/ou de ses produits relève en dernier ressort de votre responsabilité.

Que ce soit à des fins personnelles ou professionnelles, votre utilisation des médias sociaux doit être conforme au Code de conduite de Coty, à la politique de Coty en matière de médias sociaux et à toutes les autres politiques de Coty relatives à la conduite des affaires ainsi qu'aux lois et réglementations applicables. Toute violation de la présente politique peut donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou à d'autres conséquences appropriées.

DÉCLARATIONS, UTILISATION ET CONSIGNATION DES FONDS DE L'ENTREPRISE

Les employés auxquels il incombe de produire les rapports périodiques de Coty et d'effectuer d'autres divulgations, ou qui sont en contact avec des informations financières concernant Coty, ont le devoir de le faire de façon à que toutes les entrées dans les registres de Coty fournissent une représentation exacte des résultats de nos opérations et de notre position financière.

Coty divulgue régulièrement ces informations au public. Les employés auxquels il incombe de produire les rapports périodiques de Coty et d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») ou rendus publics de toute autre manière, y compris les états financiers et d'autres informations financières, sont responsables de la préparation de ces divulgations conformément aux lois et règles s'appliquant aux valeurs mobilières. Les rapports déposés auprès de la SEC et les autres communications publiques de Coty doivent contenir des divulgations complètes, équitables, exactes, compréhensibles et faites en temps opportun.

Les registres commerciaux de Coty doivent être préparés avec exactitude, consciencieusement et avec suffisamment de détails. Ils doivent refléter toutes les transactions impliquant Coty et tous les autres événements qui font l'objet d'une exigence réglementaire de tenue de registre spécifique. Toutes les transactions doivent être effectuées conformément à l'autorisation générale ou spécifique de Coty et elles doivent être conformes aux principes comptables généralement acceptés.

Vous ne devez pas utiliser de fonds ou actifs de Coty pour une fin illicite quelle qu'elle soit, et il vous est strictement interdit d'entreprendre, d'effectuer ou de faciliter une activité de blanchiment d'argent quelle qu'elle soit. Vous devez faire preuve de vigilance et de bon sens dans toutes vos activités impliquant les fonds ou actifs de Coty, y compris dans les transactions avec les clients. On attend de vous que vous protégiez les actifs financiers de Coty, tels que les espèces,

les comptes bancaires et les cartes de crédit, contre une utilisation abusive, les pertes, les fraudes ou le vol, et que vous autorisiez uniquement les engagements, dépenses, emprunts et autres transactions financières correspondant à votre rôle. Dans le cadre de cette politique, aucun employé de Coty et aucune personne agissant, directement ou indirectement, pour le compte de Coty ne peut :

- créer ou conserver un fond ou un actif non comptabilisé ;
- effectuer des saisies erronées ou artificielles dans les registres ou dossiers ; ou
- approuver ou effectuer un paiement avec l'intention ou la connaissance du fait que tout ou partie du paiement sera utilisé(e) pour une fin autre que celle décrite dans les documents à l'appui du paiement.



RESPONSABILITÉ FISCALE

Coty est une entreprise responsable et s'acquitte des impôts exigibles dans tous les pays où elle opère. Pour se conformer à ces obligations, Coty suit strictement les lois fiscales applicables et paie intégralement tous les impôts locaux et nationaux - conformément à la stratégie et à la planification fiscales de Coty.

INFORMATIONS D'INITIÉS

Les employés et sous-traitants de Coty ayant connaissance d'informations importantes concernant Coty ou une autre société publique qui n'ont pas été divulguées publiquement (c'est-à-dire de faits pouvant affecter le cours boursier des titres de cette entreprise et les décisions des investisseurs en matière de négociation de ces titres) doivent veiller à préserver la stricte confidentialité de ces informations et s'abstenir de vendre ou acheter, ou d'influencer les décisions de tiers en ce qui concerne l'achat ou la vente, des titres de l'entreprise concernée jusqu'à ce que ces informations aient été rendues publiques et que suffisamment de temps se soit écoulé pour permettre aux investisseurs de réagir à ces informations. La « communication de tuyaux » constitue également une violation de notre Code de conduite et vous pouvez être tenu responsable d'une infraction aux lois sur les délits d'initiés si vous communiquez des tuyaux. Il y a communication de tuyaux lorsque vous fournissez des informations importantes, qui ne sont pas publiques, sur une entreprise à une autre personne, y compris à des membres de votre famille ou à des amis, qui utilisent ensuite ces informations pour effectuer des opérations sur les titres de l'entreprise.

DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

Tous les documents de l'entreprise doivent être conservés et éliminés conformément à la politique de Coty en matière de conservation des documents, laquelle politique est disponible auprès du service juridique. Si vous ne savez pas exactement si un document doit être conservé, vous devez consulter le service juridique avant de le détruire. Les documents d'entreprise incluent, sans que cette liste ne soit exhaustive, les registres, fichiers, dossiers, notes de service, e-mails, lettres, disques informatiques, bandes et autres supports de stockage électronique, photographies, diapositives, transparents, ébauches et éléments de messagerie vocale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coty s'engage en faveur du développement durable, qui est l'une de nos priorités stratégiques. Cette ambition est inscrite dans notre cadre « Beauty That Lasts », qui s'inspire de cadres internationaux tels que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le pacte mondial des Nations unies, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les objectifs de développement durable.

Aussi, tous nos associés et notre personnel sont tenus de respecter ces principes.

TRAITEMENT ÉQUITABLE ET RESPECT DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Tous les employés et sous-traitants de Coty doivent traiter équitablement les clients, fournisseurs, prestataires de service, concurrents, conseillers externes, employés de Coty et toute autre personne avec laquelle ils sont en contact dans l'accomplissement de leur tâche. Il est interdit à tous les employés et sous-traitants de Coty d'exploiter qui que ce soit pour obtenir un avantage déloyal par le biais d'une manipulation, d'une dissimulation, d'un abus d'informations privilégiées, d'une falsification de faits importants ou de toute autre pratique commerciale abusive.

Il est interdit à tous les employés et sous-traitants de Coty de conclure des accords et d'effectuer des activités constituant une entrave au commerce comme des fixations de prix, le boycott de fournisseurs ou de clients, des tarifications prédatrices visant à entraîner la faillite d'un concurrent, une concurrence déloyale et des tentatives pour monopoliser un marché. Vous devez consulter le service juridique avant de prendre contact avec des concurrents sans avoir obtenu l'accord préalable du service juridique, et avant d'entreprendre n'importe quelle activité semblable à celles citées ci-dessus.



PUBLICITÉ SINCÈRE ET MARKETING RESPONSABLE

Coty et ses employés s'engagent à respecter les lois applicables en matière de marketing. Il est interdit aux employés de Coty de créer, d'approuver ou de diffuser des publicités et des activités connexes fausses, trompeuses ou mensongères dans le cadre de la promotion et de la vente des produits de la société. Toutes les allégations publicitaires concernant nos produits (y compris les allégations faites dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, sur support numérique ou figurant sur l'emballage du produit) doivent être véridiques et reposer sur des faits raisonnables. Aux États-Unis, la Commission fédérale du commerce exige que toutes les allégations publicitaires soient justifiées avant leur publication, leur diffusion ou leur date de diffusion, ce qui inclut toutes les publicités diffusées sur les réseaux de télévision aux États-Unis et à l'étranger.

Toutes les publicités et allégations des produits, quel que soit le support, doivent être examinées et approuvées par le département juridique de Coty avant d'être diffusées.

COLLECTE ET GESTION D'INFORMATIONS SUR LA CONCURRENCE

Vous devez obtenir des informations sur la concurrence de manière légale et éthique. Vous devez également protéger les informations qui nous sont fournies par des partenaires commerciaux, fournisseurs et consommateurs. Le recueil d'informations sur nos catégories de produits est essentiel pour protéger notre position sur le marché, mais vous devez faire preuve de prudence afin de recueillir uniquement des informations de façon légale, éthique et respectueuse. Si un collègue, un client ou un partenaire commercial possède des informations sur la concurrence dont il est tenu de préserver la confidentialité, vous ne devez pas l'inciter à les divulguer. Soyez particulièrement attentif à cette restriction lorsque vous parlez de leurs anciens employeurs à de nouveaux employés de Coty.

Si, dans le cours des affaires de Coty, vous prenez connaissance d'informations confidentielles relatives à une autre entreprise qui ont été divulguées par inadvertance, demandez conseil au responsable local de la conformité ou au service juridique avant de traiter ces informations.



ACTIFS DE L'ENTREPRISE, PROTECTION DES INFORMATIONS DES EMPLOYÉS ET SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

Dans le cadre de votre emploi, vous pouvez fournir à Coty des informations personnelles, médicales et financières sensibles. Coty s'engage à protéger ces informations, qu'elles soient sur papier ou au format électronique, conformément à sa Politique mondiale de confidentialité des données. Vous ne devez pas accéder aux informations sensibles de vos collègues sans autorisation spécifique et, même alors, vous devez toujours respecter les exigences du droit applicable et de la Politique mondiale de confidentialité des données de Coty. Si vous avez accès à des informations de ce type en raison de la nature de votre travail, vous devez respecter strictement la Politique de confidentialité des données de Coty.

En tant qu'utilisateur des systèmes de technologies de l'information de Coty, il vous incombe de respecter la Politique en matière de sécurité des informations, disponible auprès du service chargé de la sécurité des informations. Conformément aux exigences légales locales, Coty se réserve le droit (i) de surveiller les e-mails, l'utilisation d'Internet, les discussions par le biais d'applications de messagerie telles que Teams, Zoom et Skype, les comptes de réseaux sociaux associés à Coty et autres publications sur Coty de la part de ses employés, clients et partenaires commerciaux postés n'importe où sur Internet ; et (ii) de surveiller l'utilisation des appareils, de prendre des photos des communications que vous avez envoyées ou reçues sur ces appareils et d'examiner ces communications afin de promouvoir le respect des lois auxquelles nous sommes assujettis.

En tant qu'employé de Coty, vous devez vous assurer que tous les actifs matériels et biens de Coty sont toujours protégés et ne sont pas endommagés, mal utilisés ou gaspillés. Pendant votre emploi chez Coty, vous êtes tenu de prendre correctement soin de l'équipement de l'entreprise. À la fin de votre emploi, vous êtes tenu de restituer tous les biens appartenant à Coty en bon état de fonctionnement. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les ordinateurs portables, téléphones mobiles et autres appareils. Une non-restitution avérée d'équipement pourra être considérée par Coty comme un vol et donner lieu à des poursuites pénales.



RESPECT DES RESTRICTIONS COMMERCIALES

Coty est soumis à un ensemble de lois et de règlements imposés au niveau national et international qui limitent nos relations commerciales avec certains pays, entités et individus. Le respect de telles lois et de tels règlements est obligatoire. Toute question quant à savoir si nous sommes autorisés à commercer avec un pays, une entité ou un individu, y compris les sanctions, mais sans s'y limiter, doit être transmise à votre responsable local de la conformité, à l'équipe mondiale de la conformité ou à la **ligne d'assistance de Coty**.

RESPECT DES PRINCIPES DE COTY À L'ATTENTION DES PARTENAIRES COMMERCIAUX



Coty exige de ses partenaires commerciaux (y compris de ses sous-traitants, consultants, distributeurs et fournisseurs) qu'ils se conduisent avec la plus haute équité, honnêteté et responsabilité dans tous les aspects de leur activité. En règle générale, nos partenaires commerciaux sont tenus de respecter intégralement toutes les exigences légales applicables à la conduite de leurs affaires. Nous exigeons également qu'ils respectent des normes rigoureuses en ce qui concerne la manière dont ils traitent leurs employés. Nous demandons également à tous nos partenaires commerciaux d'accepter le Code de conduite des fournisseurs de Coty, qui reflète nos principes et nos valeurs.



NOTRE CODE DE CONDUITE DE COTY

© 2024 COTY. Tous droits réservés.